

## Programme de Formation :

### **PATRIMMO MASTER ou ELITE > Créer, développer et pérenniser une entreprise à vocation immobilière.**

**Public :** Toute personne désirant créer, développer et pérenniser une entreprise dans le domaine de l'investissement immobilier.

**Pré-requis :** Avoir un revenu récurrent (rente, auto-entreprise, CDI, CDD, Intérim).

**Pré-requis technique :** avoir un accès internet et une sortie audio.

**Durée :** 35 heures de formation vidéos. Avec ou sans suivi pédagogique de 6 mois dans le cadre de l'accompagnement individuel suivant le programme choisi.

**Modalités de réalisation des séquences :** 15 modules répartis sur une période de 14 semaines, puis accès à vie aux vidéos.

**Modalités & Délais d'accès à la plateforme :** Formation en ligne accessible 24h/24 7j/7 sur la plateforme en ligne Patrimmo grâce à des identifiants personnels. Délai d'accès immédiat après la validation de l'inscription suite à l'entretien de candidature avec un formateur Monsieur Rodolphe, le jour même ou maximum 3 jours après l'inscription.

**Horaires :** Contenu vidéo disponible 24h/24, 7j/7.

**Nombre de participants par session :** minimum 1, pas de maximum.

**Lieu :** 100% en ligne dans l'espace membre de la formation.

**Tarif :** sur proposition après entretien en fonction de l'option de formation choisie.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Nous contacter, nous étudions au cas par cas les compensations nécessaires.

**Formateur :** Monsieur Rodolphe TISSIER (contact@monsieurrodolphe.fr)

### **OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES**

À l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de créer et développer et pérenniser une entreprise dans le domaine de l'immobilier, à savoir :

- Définir une stratégie claire d'investissement.
- Choisir le type d'investissement correspondant à son projet.
- Définir une zone de recherche d'investissement pour développer son activité.

- Estimer et simuler financièrement et fiscalement son projet pour mesurer précisément la viabilité de son projet.
- Mener les négociations.
- Déterminer et réaliser un montage juridique et fiscal.
- Obtenir le financement de chaque projet.
- Gérer un chantier et suivre d'éventuels travaux.
- Mettre en exploitation et gérer la location et l'administratif.
- Réaliser et optimiser une vision globale de ses investissements sur le long terme.

## **CONTENU DE LA FORMATION**

"Créez, développez et pérennisez une entreprise à vocation immobilière" est une formation complète et progressive afin de permettre à toutes personnes intéressées par l'investissement immobilier de créer et de développer une entreprise parraine sur ce marché. Dans le but de faciliter le parcours de chaque apprenant, elle a été organisée par module qu'il est possible de suivre au rythme d'un module par semaine. Les apprenants souhaitant visionner la formation à un rythme plus soutenu peuvent cependant débloquer les modules plus rapidement. Chaque apprenant à un accès complet au programme dès son entrée en formation.

### **Ci-dessous le contenu des modules de la formation :**

Module n°1 : Introduction

Module n°2 : Stratégie

Module n°3 : Mindset

Module n°4 : Rechercher

Module n°5 : Trouver

Module n°6 : Visiter

Module n°7 : Négocier

Module n°8 : Exploitation

Module n°9 : Fiscalité

Module n°10 : Notaire

Module n°11 : Banque

Module n°12 : Travaux

Module n°13 : Gestion

Module n°14 : Le 2ème achat

Module n°15 : Capsule Juridique

**Évaluation de fin de formation.**

### **MODULES Complémentaires**

Module n° B1: La Location Courte Durée

Module n°B2 : La Colocation

Module n°B3 : La colocation haut-de-gamme

Module n°B4 : Achat / Revente

Module n°B5 : Ventes aux enchères immobilières

Module n°B6 : La Technique du Millionnaire

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Évaluation du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation.
- Épreuve d'évaluation des compétences acquises en fin de formation composée d'un questionnaire à choix multiples de 20 questions.
- Suivi de la progression de l'apprenant à chaque étape de la formation (via des exercices pratiques et des quizz à la fin de chaque module).

## **SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS**

- Relevé des avancements dans la formation.
- Évaluation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action, les résultats et les acquis de l'apprenant.

## **MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

- Évaluation des besoins et du profil du participant.
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules.
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires, exercices, test de fin de module et étude de cas.
- Réflexion et échanges sur des cas pratiques.
- Retours d'expériences.
- Contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

## **FORMATION OUVERTE OU A DISTANCE (FOAD)**

Travaux demandés à l'apprenant et temps estimé pour les réaliser : il est demandé à l'apprenant de mettre en application directement les apprentissages de chaque module. En fonction de l'investissement de chacun le temps estimé pour ces travaux peut varier de 3h à 10h sur l'ensemble de la formation.

Modalités d'accompagnement et d'assistance des apprenants : Les apprenants posent leurs questions dans la partie prévue à cet effet sous chaque vidéo.

Assistance technique et pédagogique : directement sur la plateforme Patrimmo ou par mail : [support@monsieurrodolphe.fr](mailto:support@monsieurrodolphe.fr)

## **MATÉRIELS ET ÉLÉMENTS TECHNIQUES**

- Formation hébergée par la plateforme Patrimmo : Vidéos, QCM, classement des cours par module, accès au live des webinaires mensuels et rediffusions. Listes et liens vers de la documentation.

- Groupe Facebook d'entraide entre les apprenants.

### **RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR**

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation, le bon déroulement de l'apprentissage des apprenants est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Pour la présente formation le formateur désigné par l'organisme de formation est Monsieur Rodolphe TISSIER.

### **Présentation de Rodolphe TISSIER**

Ingénieur de formation en génie climatique spécialisé en énergies renouvelables. Investisseur professionnel depuis 2014. Il a pu acquérir 15 biens immobiliers pour lesquels il a procédé à des aménagements/rénovations dans le but de les mettre à disposition du parc locatif ; le tout avec une stratégie fiscale optimisée.

Depuis février 2018 il aide les personnes souhaitant créer, développer et pérenniser une entreprise à vocation immobilière par la formation.